



Intégrer la filière

Les conditions d'éligibilités

L'unité physiologique d'Alternative est **accessible à toute femme enceinte** sous réserve que :

- > Elle soit **en bonne santé** ;
- > Elle ait une **grossesse normale** sans complications (par exemple diabète, hypertension, ...);
- > Elle n'ait pas **d'antécédents médicaux particuliers**, chirurgicaux, gynécologiques ou obstétricaux (césarienne, hémorragie...);
- > Le travail débute **spontanément** entre 37 et 41SA + 4 jours ;
- > L'accouchement et la délivrance du placenta **se déroulent normalement**, sans complication.

L'entretien Prénatal précoce

Cet entretien est **primordial pour toute future maman** désireuse d'un suivi et d'une naissance naturelle.

Il permet de déterminer si elle peut intégrer la filière Alternative, notamment selon ses antécédents médicaux.

Ensemble, avec son conjoint et la sage-femme, la future maman échange sur son projet de naissance ou au moins commence à l'envisager.

Cet entretien doit se dérouler **le plus précocement possible** pendant la grossesse, de préférence avant 20 SA (semaines d'aménorrhées).

L'entretien prénatal précoce dure **environ 1 heure** ; il se déroule seule ou en couple, avec une sage-femme de l'équipe d'Alternative.

L'entretien est conclu par la signature conjointe, sage-femme Alternative et parents, du **Contrat de soins Parents d'Alternative**.

Nous travaillons en collaboration avec des praticiens extérieurs au Centre Hospitalier d'HYERES.

Un suivi conjoint par un médecin ou sage-femme du réseau libéral est possible (consultations et/ou préparation à la naissance).

[^ HAUT DE LA PAGE](#)